



## **Défi InnovAction**

### **Lignes directrices de la Présence sur l'Internet**

- 1.** Les équipes sont tenues de bâtir leur site Web ou leur présence en ligne en utilisant le logiciel de leur choix (DY, Blog, fan page Facebook, canal YouTube/vidéo, etc.).
- 2.** Il n'est pas requis d'avoir leur propre domaine Internet.
- 3.** Il est obligatoire d'avoir la propriété intellectuelle de tous les matériaux audiovisuels utilisés. Le YABT ne se fait pas responsable des images utilisées par les équipes.